

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-SAUVANT
DU 1^{ER} DECEMBRE 2023**

Les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauvant, dûment convoqués le 28 novembre 2023, se sont réunis le **1^{er} décembre 2023 à 18 heures 30 minutes**, à la salle du Conseil de Saint-Sauvant, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc AUDOUIN, Maire, pour délibérer sur les affaires nécessaires à l'ordre du jour, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents: Jean-Marc AUDOUIN, Eric BIGOT, Séverine LAIDET, Bruno LEBRETON, Alain MATHIEU, Jean-Philippe MERIGEAULT, Mauricette PETIT, Anne RAYNAUD, Alain SERIS

Absents : Catherine LEVEQUE, François LORMEAU

Secrétaire de séance : Jean-Philippe MERIGEAULT

La séance est ouverte à 18h00

- 0 - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 novembre 2023
- 1 - Délibération sollicitant le Fonds de Concours de la CDA de Saintes pour l'acquisition de véhicules communaux
- 2 - Délibération : Budget Principal – Décision Modificative N° 3
- 3 - Questions diverses

0° PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2023: Adopté à l'unanimité

1° DELIBERATION SOLLICITANT LE FONDS DE CONCOURS DE LA CDA DE SAINTES POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES COMMUNAUX

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Saintes annexés à l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2022,

Vu la délibération n° 2022-17 du conseil communautaire en date du 10 février 2022 portant sur le fonds de concours élargi,

Vu la délibération n°2023-35 du conseil municipal du 22 juin 2023,

Considérant le besoin de la commune de renouveler son parc de véhicules vieillissant,

Considérant l'accord de la CDA de Saintes d'apporter son aide au financement d'un tracteur New Holland, d'un montant de 21 000.00 € HT soit 25 200.00 € TTC,

Considérant qu'il convient de compléter la délibération N°2023-35, par l'achat d'un camion-benne

Considérant que les délais de livraison de ce type de véhicule sont très longs

Monsieur le Maire propose de solliciter le Fonds de concours élargi de la CDA de Saintes pour une demande globale, comprenant l'achat :

- Un tracteur New Holland d'un montant de 21 000.00 € HT soit 25 200.00 € TTC
- Un camion-benne d'un montant de 30 500.00 € HT soit 36 600.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide de solliciter le Fonds de concours de la CDA de Saintes pour l'acquisition d'un tracteur et d'un camion-benne,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9		

2°- DECISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de prendre les crédits supplémentaires suivants pour l'exercice 2023, pour intégrer aux travaux les études concernant l'atelier situé 20 Grande rue du Pont :

INVESTISSEMENT		
ARTICLE – OPERATION	RECETTE €	DEPENSE €
041-2138 Autres constructions		1 800.00
041-2031 Frais d'études	1 800.00	
TOTAL	1 800.00	1 800.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la présente décision modificative.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9		

3°- QUESTIONS DIVERSES

A) Mme Anne RAYNAUD rappelle la manifestation théâtrale prévue ce samedi 2 décembre 2023, à la salle des Fêtes des Bujoliers, par la Cie Théâtre de la Bouche d'Or : « Les Verligodin partent en vacances ! », organisé par les communes de Saint Bris des Bois, Saint Césaire, La Chapelles des Pots et Saint-Sauvant

B) Monsieur le Maire explique que les travaux de restauration de la Maison Flingou sont quasiment terminés et que la phase des aménagements débute :

- Intérieur : mobilier, vaisselle et décoration
- Extérieurs : mur de la venelle, parking et rampe d'accès PMR

Une journée « Maison ouverte » se tiendra le 23 mars 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h23

Le Maire	Jean-Marc AUDOUIN	
Le secrétaire de séance	Jean-Philippe MERIGEALT	